Les vaccins, utiles

Le lancement d'une campagne de vaccination « contre le cancer du col de l'utérus » ne fait pas l'unanimité parmi les scientifiques. Et relance le débat qui oppose partisans et adversaires de la vaccination.

BELGA

Cancer du col de l'utérus
Deux vaccins « très inefficaces »

L'industrie pharmaceutique influence les pouvoirs publics, manipule l'opinion via l'Internet et les médias et encourage des « pétitions » pour vendre ses nouveaux vaccins « contre le cancer du col de l'utérus ». Grâce à cette mise en scène, une maladie qui cause des ravages principalement dans le tiers-monde devient une priorité de santé majeure dans les pays riches.

Dans le monde occidental, le cancer du col de l'utérus est la cinquième cause de décès par cancer chez les femmes. Selon les estimations, cette maladie provoque, en Belgique, la mort de trois cents femmes chaque année. Trois cents morts de trop, bien sûr. Mais comment se fait-il que ce cancer qui fait surtout des ravages dans les pays du tiers-monde parce que le dépistage par frottis (*screening*) n'y est que rarement, voire jamais pratiqué, figure brusquement parmi les priorités en Belgique? « Parce que l'industrie pharmaceutique a développé des vaccins "contre le cancer du col de l'utérus" et qu'elle s'est lancée dans un vaste matraquage pour en imposer l'utilisation. Et elle le fait manifestement avec grand succès, s'indigne le Dr Erwin De Clerck, de la Ligue flamande contre le cancer. Certes, ces vaccins semblent offrir une protection supplémentaire contre certaines formes du cancer du col de l'utérus. Mais leur remboursement par l'Inami est injustifié. »

Le cancer du col de l'utérus est causé par le papillomavirus humain (connu par son sigle en anglais, HPV). Ce virus sexuellement transmissible est très répandu. De 70 à 80 % des femmes sexuellement actives sont ou ont été porteuses d'un HPV. 90 % d'entre elles l'éliminent rapidement et sans aucun traitement. Seul un très petit nombre de souches sur la centaine existante sont liées au développement de lésions pouvant dégénérer en cancer.

ou dangereux ?

Le Gardasil, l'un des deux vaccins contre le papillomavirus humain.

BELGA

« Les labos ne peuvent pas faire de publicité pour les médicaments, ils en font donc pour la maladie. Ils effraient les gens. Cela fonctionne superbement bien. »

L'intervalle entre la première contamination et le développement éventuel d'un cancer est toujours d'au moins dix à quinze ans. Des frottis réguliers permettent de dépister les lésions et de les traiter avant qu'elles ne dégénèrent.

Les politiques piégés par l'industrie pharmaceutique

Deux vaccins « contre le cancer du col de l'utérus » sont arrivés récemment sur le marché, le Cervarix de GlaxoSmithKline et le Gardasil de Sanofi Pasteur MSD. Argument principal des firmes : leurs vaccins apportent aux femmes une immunité contre les souches du HPV « responsables d'environ 70 % des cancers du col de l'utérus ». Problème : ce pourcentage impressionnant est loin de faire l'unanimité. « Il reste pas mal d'imprécisions à propos de ces vaccins, reprend le Dr Declerck. Une certitude : le dépistage par frottis reste nécessaire pour les femmes vaccinées. D'ailleurs, un dépistage mieux organisé sauverait plus de vies que ces vaccins ne pourront jamais le faire. Le Cervarix et le Gardasil, très coûteux, sont dès lors une manière très inefficace d'utiliser l'argent public. Le tragique de l'histoire, c'est que les responsables politiques le savent aussi. Mais ils ont été piégés par l'industrie pharmaceutique, qui a si bien "vendu" son vaccin auprès de l'opinion publique que dire non n'était en fait plus une option. » Les politiques, eux, assurent qu'ils n'ont fait que suivre l'avis du Conseil supérieur de la santé (CSS) (*lire l'encadré page 54*). « A chacun son métier : ce n'est pas à nous, politiques, de juger de l'utilité d'un vaccin, résume Marie Arena, qui était ministre-présidente (PS) de la Communauté française au moment où la décision de remboursement a été prise. Il existe des outils scientifiques, comme le CSS, dont le rôle est de conseiller les politiques. Si les organismes ad hoc jugent que le vaccin est utile et qu'il faut le rembourser, à nous, politiques, de faire connaître cette nouvelle possibilité au public. » La façon choisie par la Communauté française – une lettre maladroitement adressée aux adolescentes – a suscité des controverses. Marie Arena, aujourd'hui ministre ●●●

BELGA

Marie Arena : « Ce n'est pas à nous, politiques, de juger de l'utilité d'un vaccin. »

L'industrie finance un « lobby des patients »

Imelda Read, présidente de la European Cervical Cancer Association (ECCA – Association européenne contre le cancer du col de l'utérus), figurait sur la liste des cadres rémunérés de GlaxoSmithKline en tant que consultante. Le lobbying de l'ECCA a fortement contribué à ce que les vaccins contre le cancer du col de l'utérus soient largement remboursés dans plusieurs Etats membres de l'UE. GlaxoSmithKline et Sanofi Pasteur MSD sont les plus grands sponsors de l'ECCA. L'Institut scientifique de santé publique (ISP) est le seul membre belge à figurer sur le site de l'ECCA. Parmi les responsables de l'ISP, nous trouvons un des cinq experts qui ont fourni des informations au Conseil supérieur de la santé en Belgique. Sur sa déclaration de conflit d'intérêts, il a indiqué, dans la rubrique « Intérêts financiers directs », qu'il a conseillé GlaxoSmithKline dans le développement du Cervarix.

Sur la plupart des publications et sites cités figure une invitation à signer une pétition européenne en ligne « pour inciter les autorités nationales à mettre sur pied des programmes de prévention structurels ». Qui est le propriétaire du site ? L'ECCA. Plus de 230 000 Européens ont déjà signé la pétition, dont 965 Belges. La plupart des signataires ignorent les dessous des cartes... ● **J.V.B.**

« Big Pharma » et ses liaisons dangereuses

GSK Biologicals (*photo* : le site de Wavre) emploie plus de 5 000 personnes en Belgique. Un interlocuteur de poids...

BELGA

Le CSS est un organe consultatif, créé en 2007 et composé de chercheurs. Il est systématiquement consulté, entre autres, pour les adaptations de recommandations vaccinales. Son rapport de décembre 2007 recommandait de procéder à une vaccination générale annuelle des fillettes âgées de 10 à 13 ans. L'avis positif du Conseil supérieur de la santé se ménage aussi une porte de sortie. Dans le rapport où l'on recommande une vaccination générale avec le Gardasil et le Cervarix, on peut lire que « les effets d'une vaccination systématique des jeunes filles préadolescentes ne seront visibles que dans un délai de 20 à 30 ans ». On y trouve aussi la phrase suivante : « Parce que les vaccins HPV ne sont disponibles que depuis peu de temps, on ne peut pas pour l'instant dire avec certitude combien de temps dure la protection et si une vaccination de rappel est nécessaire après un certain temps. » Bref, tous les experts le reconnaissent : personne ne sait combien de temps les jeunes filles vaccinées resteront protégées. Selon les prévisions les plus négatives, il faudrait un rappel après six ans. Cela signifierait que GlaxoSmithKline et Sanofi Pasteur MSD passeront encore une fois à la caisse. Il ressort des documents que nous avons pu consulter que quatre des cinq membres du groupe de travail qui a préparé l'avis du CSS sur le Gardasil et le Cervarix sont ou ont été consultants ou chercheurs rémunérés par GlaxoSmithKline ou Sanofi Pasteur MSD. Pourtant, ils ont tous les cinq signé la déclaration de conflit d'intérêts exigée par le Conseil supérieur de la santé, une déclaration par laquelle ils affirment pouvoir agir en toute indépendance dans ce dossier. « Ces gens ont été choisis pour leur expertise dans ce domaine, tout en sachant que ceci pouvait donner lieu à des conflits

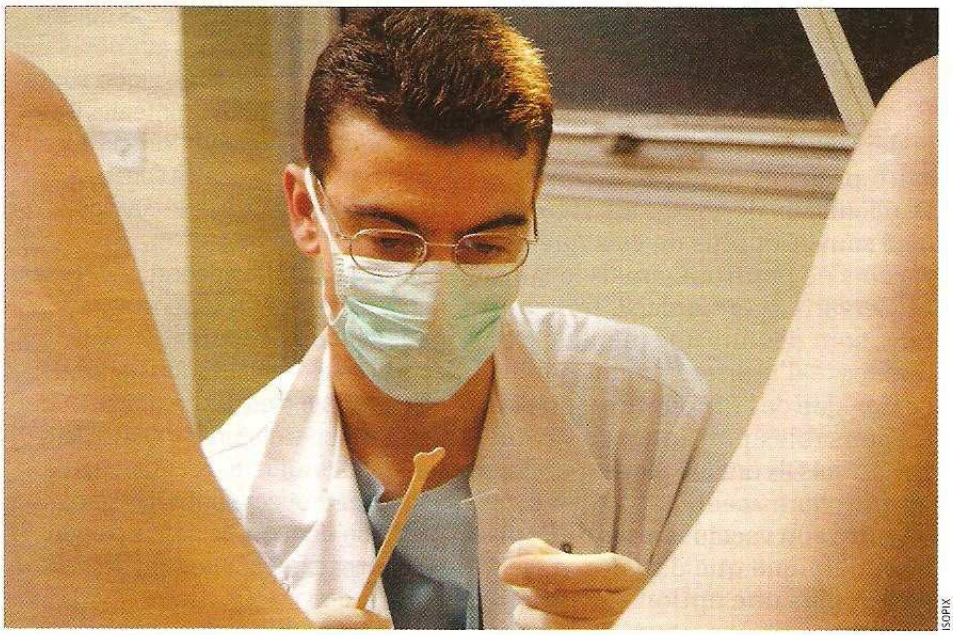

ISOPIX

Le frottis reste le meilleur outil de lutte contre le cancer du col de l'utérus.

●●● fédérale des Pensions, de l'Intégration sociale et de la Politique des grandes villes, précise que « l'enveloppe était adressée à l'élève, mais la lettre commençait par "Chers parents" ». Au vu des éléments récents, faut-il à son avis revenir sur la décision de lancer cette campagne ? Au SPF et au CSS de voir si c'est nécessaire, juge-t-elle, en ajoutant tout de même qu'elle est « choquée, en tant que citoyenne, de constater que le vaccin est plus cher dans les pays où il est remboursé par la sécurité sociale ».

En Belgique, contrairement aux Pays-Bas, il n'y a pas d'instruction en cours sur des pratiques douteuses de « Big Pharma » (*lire l'encadré ci-dessus*). Elles se sont en tout cas montrées généreuses. Cette année, GlaxoSmithKline a distribué plus de 20 000 échantillons gratuits du Cervarix. C'est légal; la première année après le lancement, les fabricants peuvent donner huit échantillons par médecin généraliste. Cela ne s'est cependant jamais produit pour un médicament aussi cher que le vaccin Cervarix. C'est une des manières de contourner l'interdiction de faire de la publicité pour des médicaments vendus sur ordonnance. Il en existe nombre d'autres. Il suffit de taper « cancer du col de l'utérus » dans le moteur de recherche Google. Un des premiers sites que vous rencontrez est tellsomeone.be qui se targue d'être un « site éducatif sur le cancer du col de l'utérus ». En allant voir vers le bas de la page, on découvre que le site est la propriété de Sanofi Pasteur MSD. GlaxoSmithKline a un site similaire : vacciweb.be. Les deux adresses mènent à des sites d'« information » qui se prétendent neutres.

GSK a distribué 20 000 échantillons gratuits aux médecins généralistes

L'industrie recourt encore à d'autres techniques pour manipuler le public. Le magazine d'actualités néerlandais *Zembla* a convaincu une ancienne consultante de GlaxoSmithKline de

d'intérêts, réagit Katty Cauwerts, secrétaire scientifique du CSS. Jusqu'à un certain point, c'est inévitable. Il faut aller chercher les données là où elles se trouvent. » Mais si le fait de conseiller l'industrie pharmaceutique contre paiement et le fait de participer aux travaux du CSS ne sont pas considérés comme constitutifs d'un conflit d'intérêts, qu'est-ce qui peut l'être ? « Le groupe de travail permanent "Vaccination" du CSS a évalué le rapport des cinq experts d'un point de vue critique et l'a remanié. Nous ne voyons aucune raison de supposer que la conclusion du rapport n'aurait pas été élaborée en toute honnêteté et objectivité. » A l'étranger, on semble montrer une confiance moins aveugle dans l'intégrité des conseillers publics. A la mi-octobre, l'Inspection néerlandaise des soins de santé a procédé à des perquisitions dans les deux entreprises qui produisent des vaccins contre le cancer du col de l'utérus. Elles sont soupçonnées d'avoir violé les lois sur le marketing. Des membres du Conseil supérieur de la santé néerlandais auraient reçu de GlaxoSmithKline et de Sanofi Pasteur MSD de l'argent qui était destiné à la recherche. ● **J.V.B.**

dévoiler la stratégie de Big Pharma. « L'industrie pharmaceutique ne peut pas faire de la publicité pour les médicaments, elle en fait donc pour la maladie, déclare-t-elle. C'est ainsi qu'on effraie les gens. Cela fonctionne superbement bien. »

La botte secrète : terrifier les femmes

Autre exemple : les mini-journaux parus dans les magazines féminins, regorgeant de témoignages dramatiques de femmes « lambda » et de célébrités décrivant le chemin de croix qu'a été leur maladie. Extraits : « Lors des derniers traitements de chimio, il y a eu des moments où j'ai pensé : si je pouvais marcher, je me jetterais par le fenêtre. » Et un peu plus loin : « Parfois je me demandais si je verrais jamais la première petite amie de mes fils. » Ou « Le traitement a été émotionnellement tellement lourd que mon mari m'a quittée. » Et : « Si ce vaccin avait déjà existé quand j'étais jeune, peut-être que tout cela ne serait pas arrivé », fait-on dire à une jeune femme dont on précise qu'après le traitement elle a dû renoncer à avoir des enfants. Quant au « lobby des patients », il est également noyauté (*lire l'encadré p. 45*). ● **Jef Van Baelen**

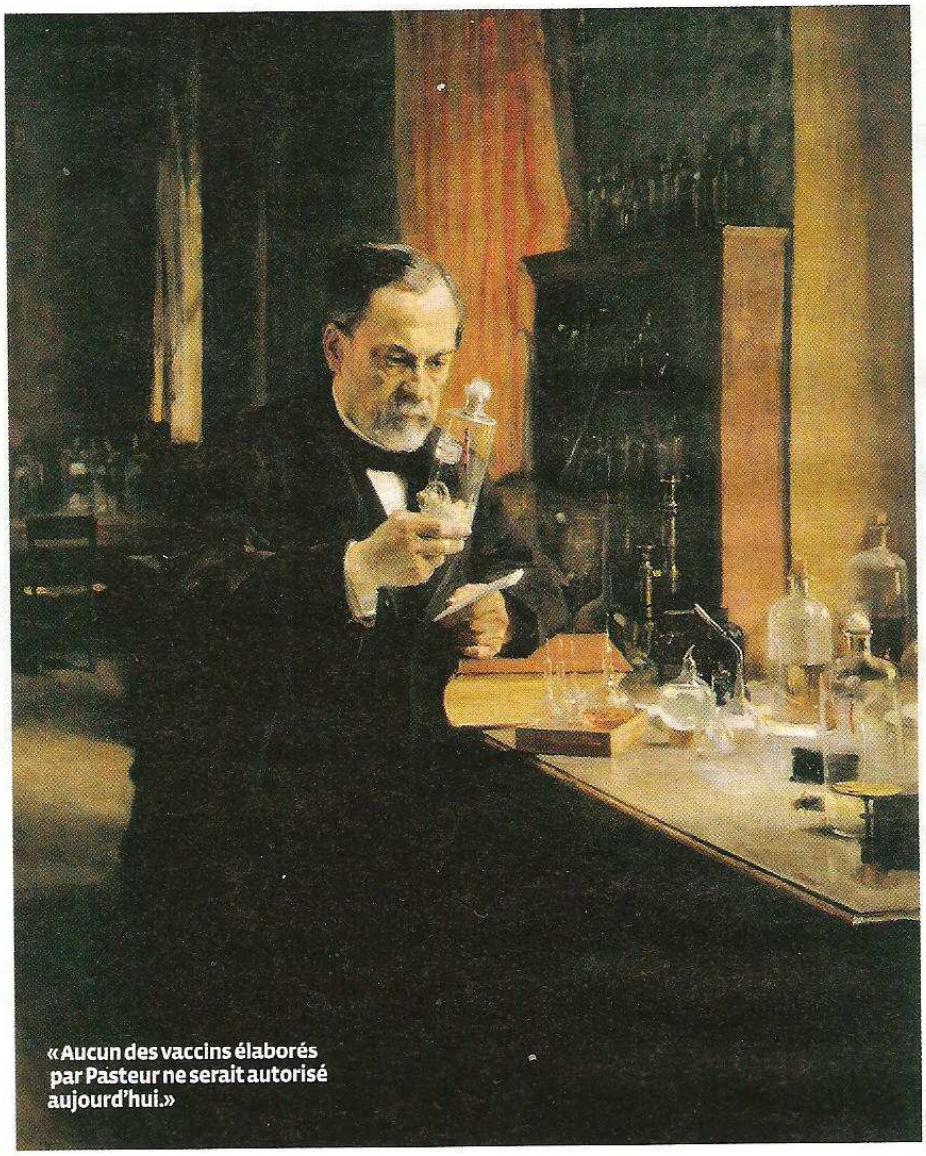

« Aucun des vaccins élaborés par Pasteur ne serait autorisé aujourd'hui. »

BELGA

« Pro » et « anti » : leurs arguments

Une agression très nocive contre le système immunitaire, ou un moyen de prévenir des maladies potentiellement graves ? Pro et anti-vaccins campent sur des positions irréconciliables.

« Quelques heures après avoir reçu un vaccin pédiatrique, mon fils de 5 mois a commencé à avoir une forte fièvre, témoigne Sophie. Pendant trois jours et deux nuits, la fièvre s'est maintenue, et mon fils poussait des gémissements aigus quasiment en permanence, il avait l'air d'être dans une souffrance aiguë, constante. C'était déchirant. Le pédiatre m'a dit qu'il s'agissait sans doute d'une réaction au vaccin. Ensuite, je me suis documentée et ai découvert l'existence d'un "syndrome des cris persistants", lié à l'administration mal tolérée d'un vaccin, et qu'il pouvait faire craindre une atteinte cérébrale. Je ne peux qu'espérer que mon fils n'aura pas de séquelles. Je suis ulcérée de n'avoir jamais été prévenue de la possibilité de survenue d'effets secondaires aussi graves. »

Médecins, pharmaciens, biologistes : certains scientifiques remettent en ●●●

REPORTERS

Certains médecins pensent qu'il vaut mieux « faire » une rougeole dans l'enfance.

●●● cause l'utilité des vaccins, et en soulignent les dangers potentiels. Pour eux, interférer massivement, dès le plus jeune âge, avec le système immunitaire est lourd de conséquences. Les vaccins sont à leurs yeux au moins partiellement responsables de la multiplication des cas d'allergies, d'autisme, de leucémies, de sclérose en plaques, de diabète, de mort subite du nourrisson et d'Alzheimer, notamment.

Des cocktails de métaux lourds et de cellules cancérisées ?

Bref, alors que les « pour » jugent que les vaccins protègent de maladies graves, voire potentiellement mortelles, les « contre » attribuent la baisse de la mortalité à la généralisation, sous nos latitudes, de l'eau potable, à l'amélioration de l'hygiène et de l'alimentation et aux progrès de la médecine. Pour eux, les vaccins sont au mieux inutiles, au pire nocifs. Notamment en raison des additifs qu'ils contiennent – aluminium, certains produits suspectés d'être cancérigènes, métaux lourds... « Toxiques et dangereux, ils s'accumulent dans les corps, avec le risque, entre autres, de maladies neurologiques. Les modes de production génétique des vaccins, à base de cellules cancérisées, présentent également une source de dangers potentiels », déclare le Dr Thierry Schmitz, qui exerce dans le Brabant wallon.

« Il est nécessaire d'avoir un adjuvant dans un vaccin, assure le Dr Béatrice Swennen, membre du Conseil supérieur de la santé. L'aluminium est un stabilisateur bien connu et il stimule l'immunité. Et l'enregistrement des vaccins avant leur mise sur le marché est un processus long et exigeant. Je peux vous assurer que les premiers vaccins élaborés par Pasteur ne seraient certainement pas autorisés aujourd'hui. Par ailleurs, s'il y avait le moindre doute sur l'innocuité d'un quelconque vaccin, il serait retiré immédiatement. » S'il y avait un doute, le saurait-on vraiment ? Les cas d'effets secondaires sont notoirement sous-évalués (10 % des cas, au maximum, seraient signalés).

> « Refuser de faire vacciner son enfant est un acte égoïste »

> « Six vaccins en un, dès 2 mois, c'est une folie ! »

Quant aux études précédant la commercialisation d'un vaccin, elles sont généralement financées par le fabricant lui-même. Ce qui ne plaide évidemment pas en leur faveur.

Régulièrement, des vaccins sont soupçonnés de provoquer des troubles : en 1998, Andrew Wakefield publia dans le *Lancet* une étude controversée liant le vaccin ROR (rougeole-oreillons-rubéole) à l'autisme. En France, un vaccin contre l'hépatite B est soupçonné de favoriser l'apparition de scléroses en plaques. En Allemagne, on étudie un possible lien entre l'hexavalent (contre 6 maladies) et des décès de nourrissons par œdème cérébral.

« Ce n'est pas une pratique médicale sensée que de risquer sa vie en se soumettant à une intervention probablement inefficace afin d'éviter une maladie qui ne surviendra vraisemblablement jamais », résume le Dr Kris Gaublomme.

Maladies infantiles : un « entraînement » bénéfique

« C'est une question de solidarité, juge le Dr Van Helleputte, pédiatre au CHU Tivoli à La Louvière. Lorsqu'on fait vacciner son enfant, on le protège mais on augmente aussi la couverture vaccinale de toute la population. Si cette couverture est supérieure à 90 %, le risque d'attraper la maladie diminue fortement, même pour les enfants non vaccinés, les plus jeunes par exemple. Refuser de faire vacciner son enfant est donc un acte égoïste. »

« Vacciner aussi précocement et aussi massivement – six vaccins en un, dès 2 mois ! – est une folie », s'insurge un pédiatre bruxellois qui souhaite rester anonyme, parce que les parents de ses patients ont dû faire face à des menaces d'exclusion des crèches de l'ONE.

« La plupart des maladies infantiles sont bénignes et elles servent d'entraînement au système immunitaire, reprend-il. Une rougeole ne se compliquera pas si elle est bien prise en charge et que l'enfant reste une semaine au lit. Le problème, c'est qu'il devient impossible aux parents de s'absenter pour prendre soin d'un petit malade. Ils craignent pour leur job. Et la plupart des parents ne savent même pas que les vaccins ne protègent quasi jamais à 100 %. Et que le seul vaccin légalement obligatoire est celui contre la polio. » ●

A.P.

Vous voulez en savoir plus ? Lisez notre dossier sur les vaccins sur ▶ www.levif.be